



**AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ
ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
POUR L'ANNÉE 2026**

Est par la présente donné par la soussignée, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu conformément à l'article 148.0.1 du code municipal :

Que lors de la séance régulière du conseil municipal de Saint-Charles-sur-Richelieu, tenue le mercredi 10 décembre 2025 sous la présidence de madame la mairesse Julie Lussier, la résolution numéro 2025-12-201 fut adoptée concernant l'adoption du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026.

Ainsi, prenez avis :

QUE les séances ordinaires du conseil municipal de Saint-Charles-sur-Richelieu pour l'année 2026 auront lieu à la Salle de l'Institut-Canadien, sise au 16, rue St-Pierre à 19 h 30 aux dates suivantes :

14 janvier	8 juillet
11 février	5 août
11 mars	2 septembre
8 avril	7 octobre
6 mai	4 novembre
3 juin	9 décembre

Donné à Saint-Charles-sur-Richelieu, ce 11 décembre 2025.

Nathalie Cliche

Nathalie Cliche
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Nathalie Cliche, greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, et résidant à Mont-Saint-Hilaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant les copies aux endroits désignés par le conseil, entre 9 h 00 et 17 h 00 ce 11 décembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11 décembre 2025.

Nathalie Cliche

Nathalie Cliche
Greffière-trésorière